

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?Le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-declinaison-DO-2016-2017>



éducation artistique et culturelle

# Le parcours d'éducation artistique et culturelle (déclinaison DO 2016-2017)

- Pédagogie - Élémentaire - Enseignements artistiques -



Date de mise en ligne : vendredi 14 octobre 2016

---

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

---

## Circulaire interministérielle n°2013-073 du 3 Mai 2013

« La mise en place du parcours d'éducation artistique a pour ambition un égal accès à tous les jeunes à l'art et à la culture dans le respect de la liberté et des initiatives des acteurs concernés [...]. Ce parcours contribue pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par la découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure par l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs, et par le développement de sa créativité. Il concourt à tisser un lien social fondé sur une culture commune. »

### **La mise en place du PEAC est obligatoire dans chaque école.**

Chaque équipe pédagogique construit le Parcours d'Education Artistique et Culturelle en s'appuyant sur les documents suivants :

- **le guide** pour la mise en œuvre du PEAC réalisé conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Culture ;
- **le document départemental et le vademecum PEAC76** réalisés par la Mission Éducation Artistique et Culturelle
  - synthétisant les principes et enjeux du PEAC,
  - recensant les dispositifs artistiques et culturels proposés par la DSDEN76,
  - recensant les lieux culturels de proximité du département.
- **Les fiches** permettant la réflexion d'équipe sur la mise en œuvre du PEAC :
  - une fiche école permettant de construire le Parcours des élèves, afin qu'il soit cohérent, non redondant, progressif, varié, associant différents projets,
  - une fiche classe permettant à chaque enseignant de s'inscrire dans une démarche de projet s'appuyant sur des pratiques, des rencontres et des connaissances,
  - une fiche cohorte suivant chaque élève, complétée chaque année, pour garder une trace du Parcours de l'élève.
- **le diaporama** d'explicitation du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle présenté aux Référents PEAC de chaque équipe lors de la réunion du 11 octobre 2016.